

CONSEIL d'ADMINISTRATION

Séance du **03 février 2026**

Délibération CA 2026/02/03 – 05

Point 24 de l'Ordre du Jour :

Programme annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail 2026 (PAPRI Pact)

Document transmis aux Administrateurs

ANNEXE 4

Délibération :

Les membres du Conseil d'Administration approuvent à l'unanimité le programme annuel de Prévention des Risques Professionnels et d'Amélioration des Conditions de Travail 2026 (PAPRI Pact)

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	31
Nombre de votants	22
Présents	16
Représentés	6
Nombre de REFUS de VOTE	0
Nombre de VOTES POUR	22
Nombre de VOTES CONTRE	0
Nombre d'ABSTENTIONS	0

Fait le 06 février 2026



Hélène BOULANGER
Présidente

Publicité :

- Mise en ligne sur le recueil des actes administratifs le 06 février 2026
- Transmission au Recteur Chancelier des Universités le 06 février 2026